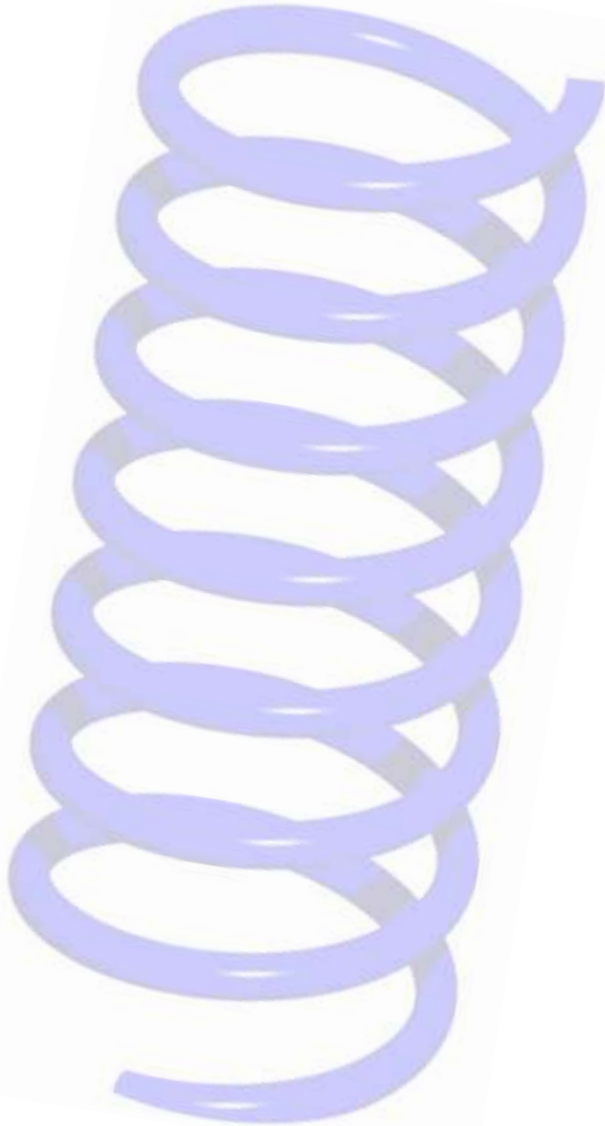


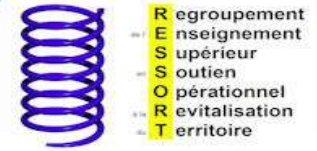


Un Ressort...

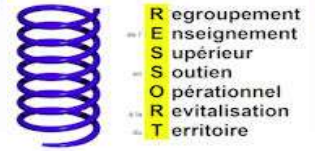
Pour prendre de l'élan
ou
Pour rebondir



Enjeux



- Améliorer la qualité du service rendu aux personnes (travailleurs en transition professionnelle, chômeurs, ...) par la mise en œuvre d'un soutien de proximité et par l'optimisation des moyens et des coûts pour la Nation
- Inciter l'enseignement supérieur à être partie prenante dans l'accompagnement social et professionnel des personnes en recherche d'emploi ou des salariés fragilisés en raison des mutations économiques, industrielles et technologiques
- Renforcer concrètement les liens et la solidarité entre le monde académique et le monde économique dans un contexte de crise
- Redonner une justification territoriale à l'enseignement supérieur, grâce à son implication dans le développement endogène et exogène des territoires, face au risque de désertification académique des territoires dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur qui entraîne une concentration géographique des établissements d'enseignement et de recherche dans les grandes villes universitaires
- Permettre aux établissements d'enseignement supérieur de bénéficier, en raison du service rendu, de financements complémentaires pour amplifier leur développement



- **des moyens** (locaux, bureaux, moyens informatiques et pédagogiques, ...)
 - accessibles aux personnes désireuses de rebondir ou de prendre de l'élan
- **une organisation**
 - adaptée pour accueillir et suivre ces personnes
- **des collaborations**
 - avec les différents organismes (Pôle Emploi, CCI, agences d'intérim, sociétés de reclassement, collectivités territoriales, ...) afin de gérer collectivement et en parfaite complémentarité les bénéficiaires de RESSORT et mettre à leur disposition l'ensemble des informations utiles et moyens nécessaires
- **une nécessité**
 - de développer géographiquement et professionnellement le dispositif afin que chaque bénéficiaire potentiel de RESSORT puisse trouver un soutien de proximité cohérent par rapport à son niveau de compétences et son projet professionnel



Salariés en situation
de fragilité
professionnelle
(chômage technique,
reconversion,...)
&
demandeurs
d'emploi

Services
Ressort

- Services favorisant l'employabilité :

Accès aux sources d'information et aux outils de la médiathèque mis en « libre service étudiants », Internet, bases de données, e-learning, universités numériques

Accès aux conférences et aux événements de l'établissement

Possibilité de participer aux cours en auditeur libre
Conseil sur les procédures administratives (création d'entreprise,..)

- Services favorisant la visibilité et la dignité des bénéficiaires :

Mise à disposition de bureaux équipés avec une connexion Internet

Mise à disposition d'une adresse Internet et d'une adresse professionnelle

Possibilité d'évaluation

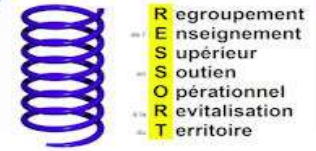
Information sur l'offre de formations de l'établissement

- Services permettant la dynamique du dispositif :

Désignation d'un animateur pour accueillir et orienter les bénéficiaires

Mise en place éventuelle de tuteurs

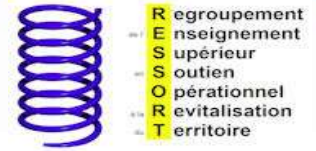
Facteurs clés de succès



Afin d'assurer le meilleur fonctionnement de RESSORT, voici quelques points fondamentaux à ne pas oublier :

- **DIVERSITE** : l'un des principes de base de RESSORT est la mixité. En effet, les pensionnaires doivent, dans la mesure du possible, pouvoir se rencontrer et échanger entre - eux, qu'ils soient en transition professionnelle ou au chômage technique, et avec les étudiants (éventuellement porteurs de projet de création d'entreprise) et enseignants-chercheurs.
- **ADAPTABILITE** : chaque antenne RESSORT est unique. Les spécificités d'une antenne tiennent à la spécialisation de l'établissement qui l'accueille, à sa taille, aux formations proposées par l'établissement et ses partenaires, ou encore à l'organisation des bureaux de RESSORT.
- **SUBSIDIARITE** : RESSORT n'a pas vocation à se substituer à un acteur déjà présent localement, mais à le compléter, voire à l'aider. La collaboration avec les acteurs du territoire (Pôle Emploi, CCI, APEC, cellules de reclassement, pépinières,...) repose sur le fait que chacun doit pouvoir bénéficier des ressources des autres et non pas chercher à les concurrencer.
- **COLLEGIALITE** : chaque antenne RESSORT doit être pilotée par un Comité de Coordination rassemblant les acteurs concernés, à savoir les représentants d'entreprises, les salariés ou chômeurs, les acteurs des organismes locaux en charge de la reconversion (Pôle Emploi, APEC,...) et du développement (CCI,...), des collectivités locales et de la direction de l'établissement.
- **REACTIVITE** : RESSORT prend tout son sens avec ce mot. L'objectif est d'une part d'assurer un accueil rapidement après la perte d'emploi par exemple afin de permettre au pensionnaire de commencer sa recherche sans perdre un instant et dans de bonnes conditions. D'autre part, il est important d'anticiper les mutations économiques majeures des territoires grâce au concours des autres acteurs locaux.

Objectifs recherchés



- Faire en sorte que les acteurs politiques nationaux, régionaux et locaux, les partenaires sociaux, les organismes professionnels (CCI,...) s'approprient l'initiative en vue
 - de la promouvoir auprès de leurs interlocuteurs respectifs
 - de l'intégrer dans leurs propositions et dans leurs plans d'action
 - de la déployer dans toute la France
 - en l'adaptant sur le plan professionnel et académique en fonction des publics concernés
 - en formalisant les dispositifs d'accompagnement financier et humain nécessaires à sa mise en oeuvre
- Inciter les responsables académiques à mettre en place un dispositif RESSORT, en écho à l'intérêt suscité par l'initiative chez ses partenaires et bénéficiaires
- Mobiliser les acteurs publics directement concernés - et indirectement bénéficiaires - comme Pôle Emploi, les Collectivités Locales, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les organismes et sociétés de reclassement et les cellules mobilité des entreprises, pour qu'ils prescrivent le dispositif auprès de leur public et contribuent à sa mise en place, en complément des services qu'ils proposent et des actions qu'ils mènent.



Site internet RESSORT : www.ressort.eipc.fr

Contacts:

- Frédéric HUGLO
 - frederic.huglo@eipc.fr
 - Tel : 03 21 38 85 11
- Benjamin CORRET
 - benjamin.corret@eipc.fr
 - Tel : 03 21 38 85 41

Correspondances

- Ecole d'Ingénieurs du Pas de Calais
 - La Malassise
 - BP 60 039
 - 62 967 LONGUENESSE cedex
 - www.eipc.fr
 - Tel : 03 21 38 85 10
 - Fax : 03 21 38 85 05